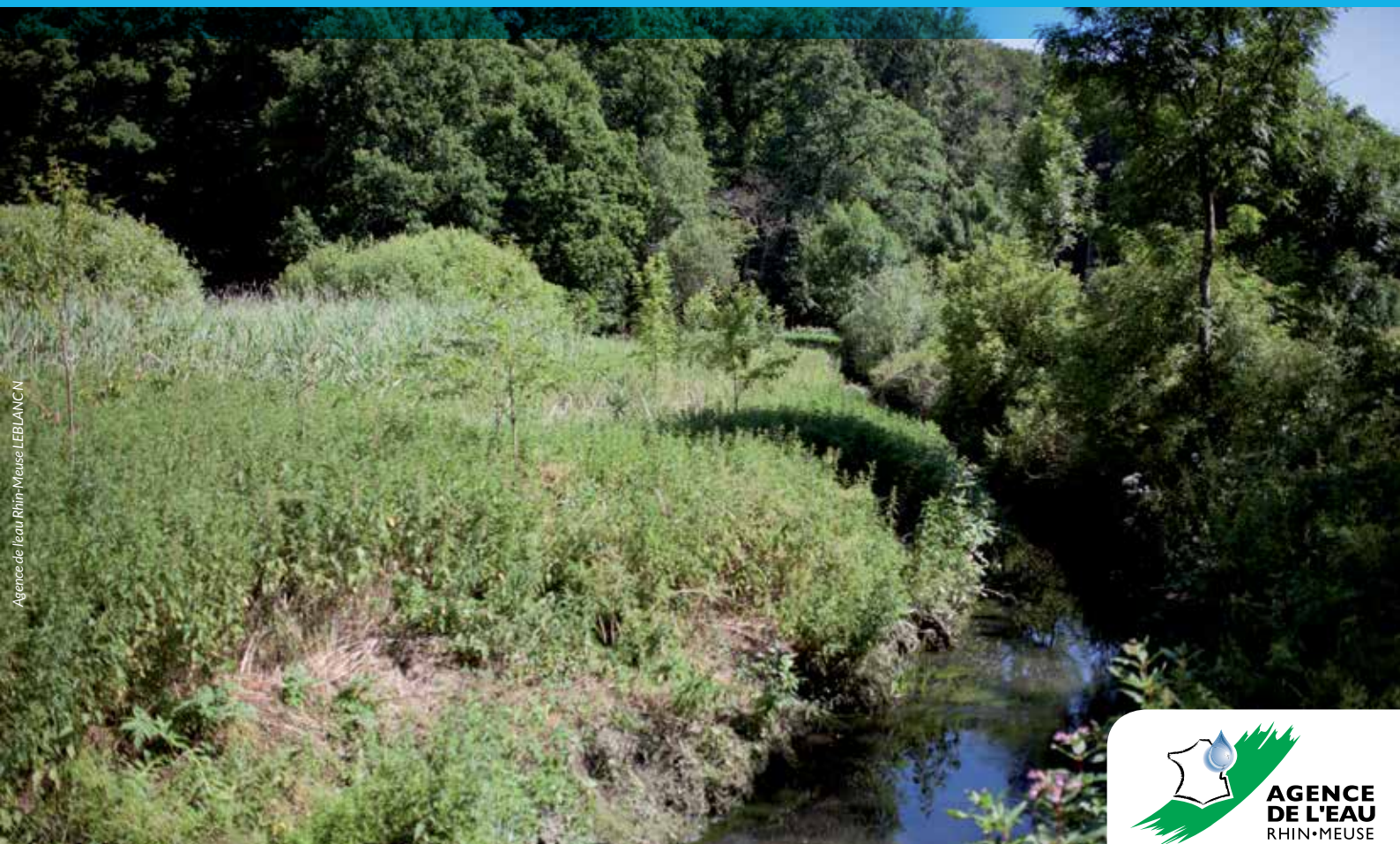




POUR LA RECONQUÊTE DES RESSOURCES EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES **BASSIN HOULLER**

*Forbach • Saint-Avold • Creutzwald • Freyming-Merlebach • Stiring-Wendel •
Hombourg-Haut • Petite-Rosselle • Farébersviller • L'Hôpital • Carling*



PORTRAIT



SAGE du Bassin Houiller



500 HAB/KM²
(moyenne bassin Rhin-Meuse : 139 hab/km²)



29%
du territoire artificialisé
(rang bassin Rhin-Meuse : 1/34)

OCCUPATION DU SOL

- Cultures
- Forêts
- Zones urbanisées
- Prairies
- Zones humides remarquables



311 MM/AN
(précipitations efficaces)
disponibles pour recharger
les nappes et alimenter
les cours d'eau (moyenne
bassin Rhin-Meuse :
373 mm/an)



28%
du territoire dédié à
l'agriculture.
(rang bassin Rhin-Meuse :
30/34)



1,8 INDUSTRIE/KM²
(moyenne Rhin-Meuse :
0,65 km²)



180 HA
de zones humides
remarquables pour leur
intérêt écologique

Le Bassin Houiller forme un croissant de 305 km² autour des communes de Creutzwald, Saint-Avoid et Forbach.

Ce territoire ultra-urbain porte encore les traces de son passé minier. Dans les années 60, celui-ci fournissait 35% de la production de charbon en France. Tout un secteur industriel s'est développé autour de cette matière première (production de combustibles et carburants, carbochimie). L'exploitation minière a concentré une importante population dans cette zone éloignée des grands centres urbains. Bien que la population soit en baisse régulière depuis l'arrêt de l'exploitation minière, la densité de population est encore de 500 habitants au km² (près de 4 fois la moyenne française). La part de l'emploi industriel qui se situait encore à 22% des emplois en 2010 est en diminution régulière depuis 1990 au profit de la sphère publique et du secteur commercial.




La Bisten et la Rosselle sont les deux principales rivières du territoire. Elles se jettent toutes deux dans la Sarre en Allemagne quelques kilomètres après la frontière. Les cours d'eau ont été extrêmement artificialisés, voire en partie recouverts et partiellement canalisés (le Merle) et reçoivent des rejets polluants d'origine urbaine et industrielle bien trop élevés au regard de leur capacité d'autoépuration. L'ampleur exceptionnelle de l'artificialisation des sols qui couvre 30% de la superficie du territoire, la préservation et la restauration des cours d'eau et des zones humides, l'amélioration de la qualité des ressources en eau, et la gestion anticipée des phénomènes de remontée d'eau souterraine constituent autant de défis à relever par les acteurs du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) pour reconquérir le bon état des eaux.

QUALITÉ DES EAUX

ÉTAT ÉCOLOGIQUE

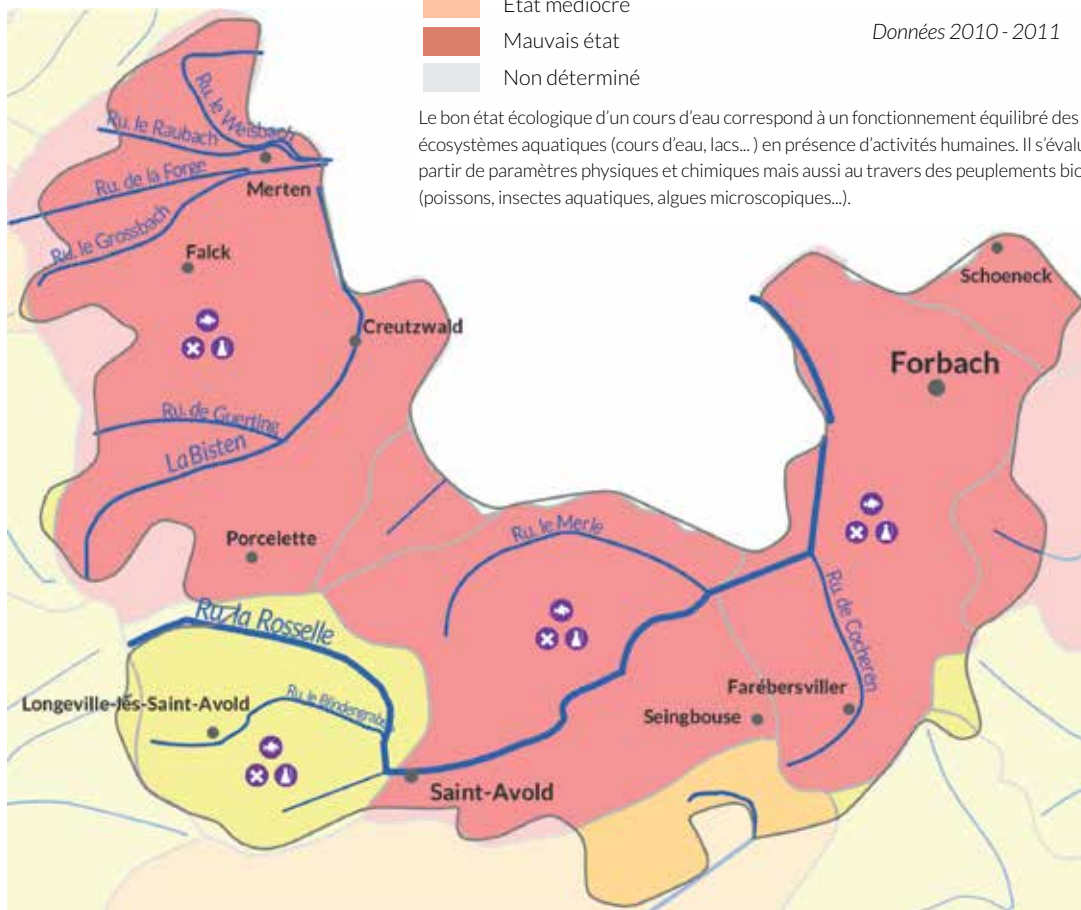
	Très bon état
	Bon état
	État moyen
	État médiocre
	Mauvais état
	Non déterminé

PARAMÈTRES DÉCLASSANTS

	Biologie
	Substances chimiques
	Oxygénation et matières organiques

Données 2010 - 2011

Le bon état écologique d'un cours d'eau correspond à un fonctionnement équilibré des écosystèmes aquatiques (cours d'eau, lacs...) en présence d'activités humaines. Il s'évalue à partir de paramètres physiques et chimiques mais aussi au travers des peuplements biologiques (poissons, insectes aquatiques, algues microscopiques...).



Sur le bassin hydrographique du Bassin Houiller, les cours d'eau ont été partagés en 4 entités homogènes.

L'amont de la Rosselle présente un état écologique moyen pour se dégrader davantage sur ses parties intermédiaires et aval avec un état écologique mauvais. La Bisten affiche également un mauvais état écologique. Cette situation de dégradation généralisée s'explique par des excès de nutriments, de matières organiques, de cuivre et de zinc et une forte artificialisation des berges et du lit des cours d'eau (canalisation, couverture).

Dans son ensemble, l'état chimique des eaux superficielles présente des dégradations dues aux hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) issus notamment de tous types de combustions, et plusieurs éléments métalliques (nickel et mercure).

25% DES COURS D'EAU EN ÉTAT ÉCOLOGIQUE MOYEN

La ressource en eau souterraine présente des dégradations dues à des teneurs excessives en pesticides, en métaux et en substances organiques de synthèse issues des anciennes activités minières et industrielles. Plus localement, des dégradations par de nombreuses substances toxiques, métaux lourds et autres composés organiques d'origine industrielle (cuivre, zinc, nickel...) ou minière (manganèse, fer, sulfates...) sont observées.

Enfin, 7 captages dégradés par les pesticides ont été identifiés pour faire l'objet d'actions prioritaires.

ENJEUX POUR L'ATTEINTE DU BON ÉTAT DES EAUX



POLLUTIONS DIFFUSES

- Le territoire présente un faible enjeu de réduction des pollutions diffuses agricoles (pesticides, nitrates). Néanmoins, l'encouragement des bonnes pratiques permettant de réduire les apports de fertilisants et produits phytosanitaires (maintien des sols couverts en automne) reste un enjeu fort pour les agriculteurs du territoire majoritairement implantés en tête de bassin versant des cours d'eau.



++

ALTÉRATION DU FONCTIONNEMENT DES MILIEUX AQUATIQUES

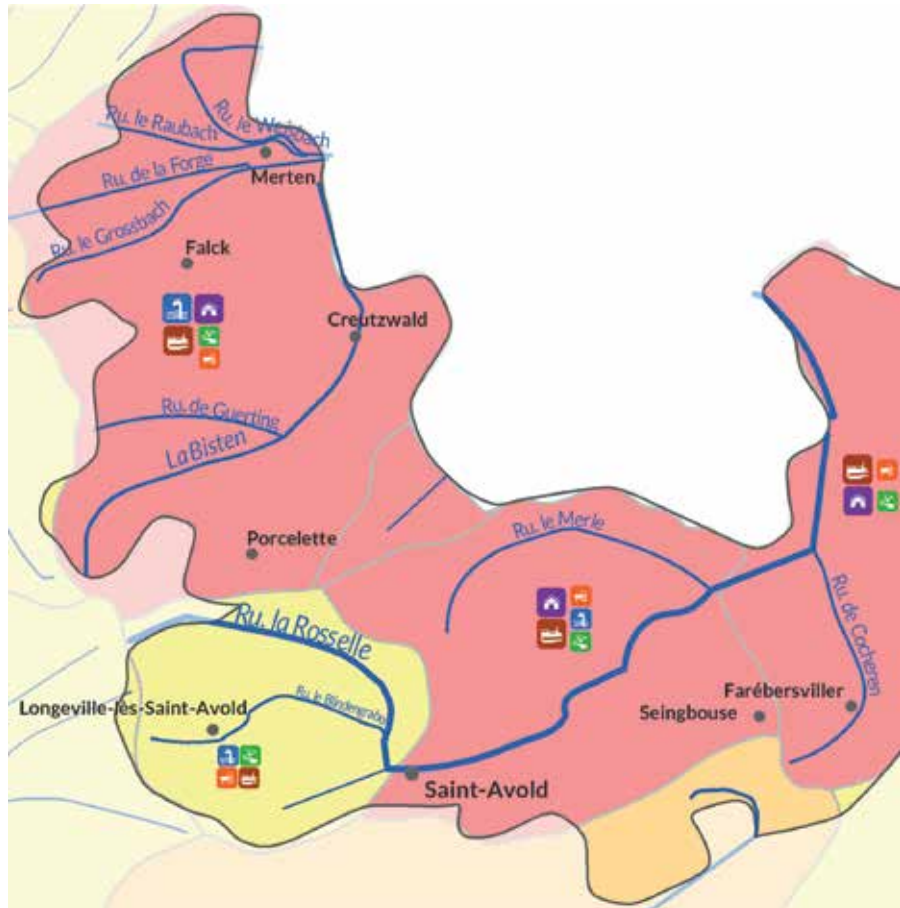
- Dans la continuité des actions réalisées et en cohérence avec le plan d'action du SAGE Bassin Houiller (cf. focus), poursuivre les efforts déjà engagés sur la Rosselle, notamment sur ses affluents et en traversées urbaines et engager des projets de renaturation des cours d'eau sur la Bisten et ses affluents.
- Préserver ou restaurer les zones humides menacées face à l'expansion urbaine et industrielle en intégrant ces enjeux écologiques au sein des documents d'urbanisme.



++

CAPTAGES DÉGRADÉS

- Mettre en œuvre le plan d'actions visant la reconquête pérenne de la qualité des eaux. Concerne la commune de Falck, de Bisten-en-Lorraine, de Creutzwald, le syndicat intercommunal des eaux de Winborn et le syndicat intercommunal des eaux de Folschviller.



NATURE ET PRIORITÉ DES ACTIONS À MENER

	Fort	Moyen
Agriculture : Réduire les pollutions agricoles et préserver les milieux naturels		
Collectivités : Réduire les pollutions domestiques et urbaines		
Industrie et artisanat : Réduire les pollutions industrielles et artisanales		
Milieux aquatiques : Préserver et restaurer les cours d'eau et zones humides et rétablir la continuité écologique		
Ressource en eau : Économiser et préserver la qualité de la ressource en eau		

FOCUS

LE SAGE DU BASSIN HOUILLER : POUR UNE CONCILIATION DE LA RECONVERSION DU TERRITOIRE ET DE LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DES EAUX

Conseil départemental de Moselle



Actuellement en cours d'élaboration, le SAGE du Bassin Houiller est un outil local de concertation, d'échange et de discussion qui permet de partager un projet pour la gestion de l'eau du territoire et de renforcer le dynamisme des maîtres d'ouvrages locaux. Sa mise en place permet une concertation, au sein de la commission locale de l'eau (CLE), de l'ensemble des acteurs locaux de l'eau (usagers, élus, services de l'État). Le SAGE du Bassin Houiller regroupe 72 communes et s'étend sur une superficie totale de 574 km². Porté pour son élaboration par le Conseil départemental de la Moselle, le SAGE s'axe sur 4 grands enjeux. Le premier enjeu porte sur l'amélioration de la qualité de l'eau du territoire en assurant la maîtrise des pollutions locales d'origine industrielle et urbaine. Le second porte sur la préservation et la restauration des milieux naturels en assurant une conciliation entre restauration des milieux aquatiques et aménagement du territoire. Le troisième concerne la mise en place d'une gestion cohérente des eaux souterraines et superficielles, notamment en anticipant la remontée de la nappe des grès du Trias Inférieur. Enfin le dernier enjeu porte sur la future mise en œuvre du SAGE, notamment en créant ou en identifiant la structure porteuse chargée de la mise en œuvre du SAGE, en particulier pour l'information et l'accompagnement des collectivités. Des actions ont d'ores et déjà été menées, notamment pour l'amélioration de la qualité des rejets par les industriels, pour la restauration écologique de la Rosselle par le Syndicat Intercommunal d'Entretien et d'Aménagement de la Rosselle (SIEAR), pour la mise en place de pompage et de traitement des eaux minières pour éviter la contamination de la nappe phréatique. Ces actions prometteuses sont à poursuivre dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du SAGE.



+++

POLLUTIONS PONCTUELLES

- Améliorer la connaissance des rejets de substances dangereuses et développer un plan d'actions visant leur réduction ou leur suppression (intégration des technologies propres dans le process industriel, sécurisation de la manipulation des substances et des déchets dangereux...). Concerne prioritairement les industries situées sur les bassins versants de la Rosselle, de l'aval de Saint-Avoid à Freyming-Merlebach (industries chimiques, production de laine de verre et polystyrène) et de la Bisten (mécanique, traitement de surface sur métaux).

POLLUTIONS DISPERSÉES

- Développer une opération collective visant à réduire les apports de substances dangereuses susceptibles d'être émises par les activités artisanales prioritairement sur les communes de Creutzwald, Farébersviller et Forbach-Marienu.



+++

POLLUTIONS PONCTUELLES

- Améliorer les performances des ouvrages d'épuration urbaine ou en créer de nouveaux. Ces actions sont à mener prioritairement sur les secteurs de la Bisten (Falck), et de la Rosselle en aval de Saint-Avoid (Forbach-Marienu, l'Hôpital et Saint-Avoid)..

POLLUTIONS DIFFUSES URBAINES

- Améliorer la collecte et réduire les déversements d'eaux usées vers le milieu naturel en temps de pluie sur l'ensemble du territoire.



PASSONS À L'ACTION

ACTIONS CLÉS POUR LE TERRITOIRE



« En créant ou en améliorant le système d'assainissement sur ma commune, je participe à réduire les pollutions organiques parvenant aux milieux naturels aquatiques »



« En participant activement au développement d'opérations collectives visant à réduire les apports de substances dangereuses émises par les activités économique (petites entreprises, hôpitaux, industrie raccordées aux stations d'épuration urbaines) je contribue au développement durable du territoire et contribue également à la préservation de la qualité de la ressource en eau »



« En concertant les propriétaires présents sur les aires d'alimentation des captages d'eau potable, je favorise l'émergence d'un plan d'action efficace et pérenne garantissant la reconquête de la qualité de leurs eaux »

LES ACTEURS AU SERVICE DE LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU

COMITÉ DE BASSIN RHIN-MEUSE

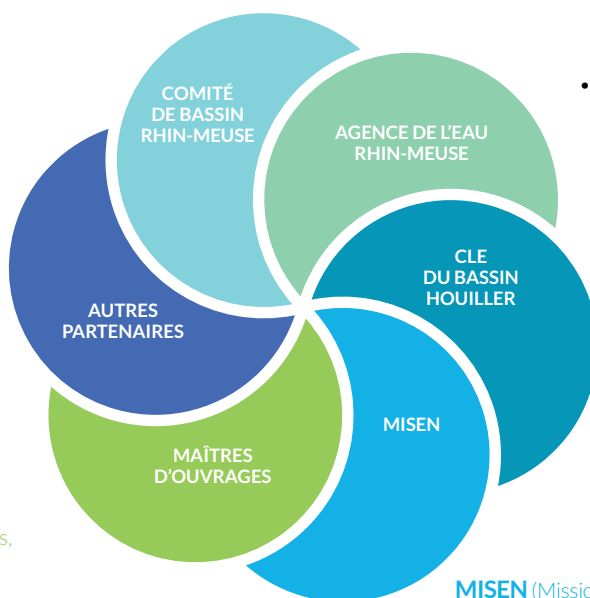
- Parlement de l'eau à l'échelle du bassin Rhin-Meuse. 100 membres.
- Elabore les plans de gestion des eaux et identifie les actions à mettre en œuvre (mesures)
- Vote les taux de redevances encadrés par la loi.

AUTRES PARTENAIRES

(conseil départemental, conseil régional...)
Au regard de leurs priorités d'actions accompagnent les projets des maîtres d'ouvrages.

MAÎTRES D'OUVRAGES

(collectivités territoriales, associations, industriels, artisans, agriculteurs...)
Portent et conduisent la réalisation des projets en faveur de la préservation et de la restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau.



AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

- En lien avec la mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN 57) décline les priorités d'actions.
- Accompagne financièrement les projets des maîtres d'ouvrages.

COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU BASSIN HOULLIER

- Lieu de concertation où sont déclinées les orientations du plan de gestion.
- Trouve des solutions à des problématiques locales.

MISEN (Mission Inter-services de l'Eau et de la Nature)

- Coordonne la politique de l'eau à l'échelon départemental. Pilotage : Direction Départementale des Territoires (DDT 57).
- Met en œuvre et suit l'exécution des plans d'actions opérationnels territorialisés.